

Pour tout dire, en un mot, il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba.



BENEDICTION D'UNE ECOLE APOSTOLIQUE.

Mercredi, le 5 février, Mgr l'Archevêque est allé bénir solennellement la nouvelle maison (école apostolique) des Fils de Marie Immaculée, dits Pères de Chavagnes.

Cette construction a été érigée pour remplacer celle détruite par le feu, en novembre 1906. Après le diner, les junioristes ont présenté à Sa Grandeur une adresse qui était comme un écho des tristesses occasionnées par le désastre de l'an dernier, par le départ et la dispersion qui fut la pénible conséquence de ce malheur. Mais aussi, elle se terminait par l'expression de la joie qui remplissait le cœur des Pères comme celui des enfants, en voyant de nouveau l'école debout et en assistant à sa bénédiction par le Père du diocèse.

« Votre bénédiction, Monseigneur, était-il dit dans l'adresse, sera la force qui nous aidera à vaincre les difficultés quotidiennes qu'apporte avec lui le travail: elle sera pour nous un gage plus certain d'atteindre le but qui est le nôtre: devenir un jour des Fils de Marie Immaculée.

Étaient présents à cette belle fête, en outre du R. P. Dagondeau, visiteur de cette communauté, du R. P. Loriau, supérieur du Juvénat, et des R. R. P. P. Chaigne, Moli, Picherit, Mahussier, F. M. I.

Mgr Dugas v. g. M. M. Cherrier, M. R. Giroux, Cloutier, Joly, Bourret, Rocan, Gandos, Poitras, le R. P. Houle c. s. v. R. P. Marie-Antoine et Straus c. r. i. c. le R. P. Delaère c. s. s. r. etc. etc.

MEMOIRE DE LA VERENDRYE.

(suite)

Le 26, j'ay fait rétablir le fort St-Charles et l'ay mis en état que *quatre hommes peuvent le défendre contre cent.*

Le 9 juillet, il nous est arrivé quatre françois de Kamanistigotia qui, faute de vivres, ont laissé leurs marchandises en cache à quatre vingts lieues d'icy.

Le 4 août, j'ay reçu quatre députés des Crys et Monsouis qui m'ont dit que les chefs des deux nations devoient venir icy l'automne prochain, pour me mener à leur tête venger la mort de mon fils et des autres françois; je leur ay répondu que j'attendrois auparavant les nouvelles de leur Père et que je les leur ferois açaavoir; cependant, que je les remerciois de leur bonne volonté, et de la part qu'ils prenoient à la mort de mon fils et de tous les françois.